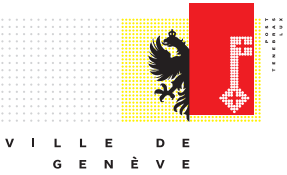


TRANSFORMATION ET EXTENSION

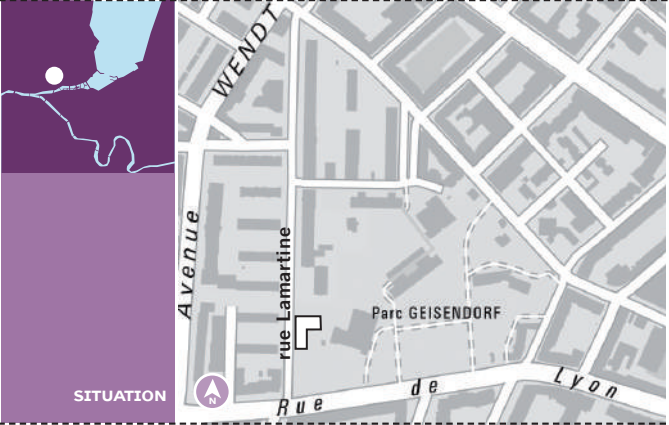
2, RUE LAMARTINE - LE GAZOUILIS



FICHE TECHNIQUE ET DONNÉES

OBJET

TRANSFORMATION ET EXTENSION
DE L'ESPACE DE VIE ENFANTINE LE GAZOUILIS
2, RUE LAMARTINE - 1203 GENÈVE
PARCELLE 3552
COMMUNE DE GENÈVE - PETIT SACONNEX



PROGRAMME DES LOCAUX – SURFACES UTILES (SU)

VILLA		EXTENSION	
SOUS-SOL	ÉTAGE 1	SOUS-SOL	ÉTAGE 1
Total123.2 m²	Hall / escalier13.6 m²	Total75.0 m²	Dégagement34.6 m²
	WC1.5 m²		Salle à manger75.8 m²
REZ-DE-CHAUSSÉE	Local de nettoyage1.4 m²	REZ-DE-CHAUSSÉE	
Hall / escalier14.5 m²	Local de change10.0 m²	Sas d'entrée12.2 m²	Escalier14.6 m²
WC1.7 m²	Dortoirs30.6 m²	Hall d'entrée30.8 m²	Dégagements / vestiaires30.5 m²
Local de nettoyage1.5 m²	Dégagement12.5 m²	Secrétariat accueil10.5 m²	Salles de vie59.8 m²
Local de change9.1 m²	Salles de vie69.5 m²	Local poussettes crèche18.0 m²	Dégagements17.4 m²
Dortoirs25.9 m²		Local poussettes parents23.2 m²	Dortoirs26.0 m²
Dégagement14.7 m²	COMBLES	Bureau13.8 m²	Local de change8.8 m²
Salles de vie66.3 m²	Hall / escalier4.1 m²	WC13.7 m²	Biberonnerie6.3 m²
Biberonnerie6.8 m²	Salle du personnel18.9 m²	Buanderie9.4 m²	Salles de vie61.4 m²
	Bureau18.5 m²	Escalier14.3 m²	Local de change9.5 m²
	Dépôts82.4 m²	Cuisine53.1 m²	Dortoirs34.8 m²

CHRONOLOGIE

Vote du crédit d'étude par le Conseil municipal	13 avril 2005
Octroi de l'autorisation de construire	28 juillet 2009
Vote du crédit de construction par le Conseil municipal	19 mai 2010
Début des travaux	20 février 2012
Fin des travaux	29 août 2014
Inauguration	25 septembre 2014

MAÎTRE DE L'OUVRAGE

VILLE DE GENÈVE
Département des constructions et de l'aménagement
Direction du patrimoine bâti
25, rue du Stand - 1204 Genève
Tél. 022 418 21 50

MANDATAIRES

ARCHITECTES
Omar Trinca, architecte epfl - sia
INGÉNIEURS CIVILS
Giacomini & Jolliet Ingénieurs Civils SA
INGÉNIEURS ÉLECTRICIENS
PSA, Perrin, Spaeth & associés SA
INGÉNIEURS EN CHAUFFAGE-VENTILATION-SANITAIRE
SB Technique

INGÉNIEURS SANITAIRE

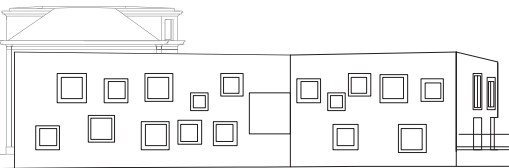
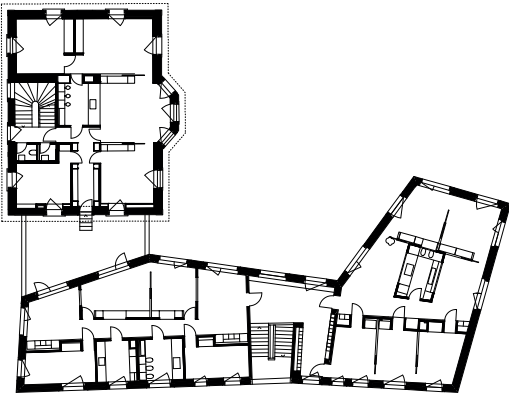
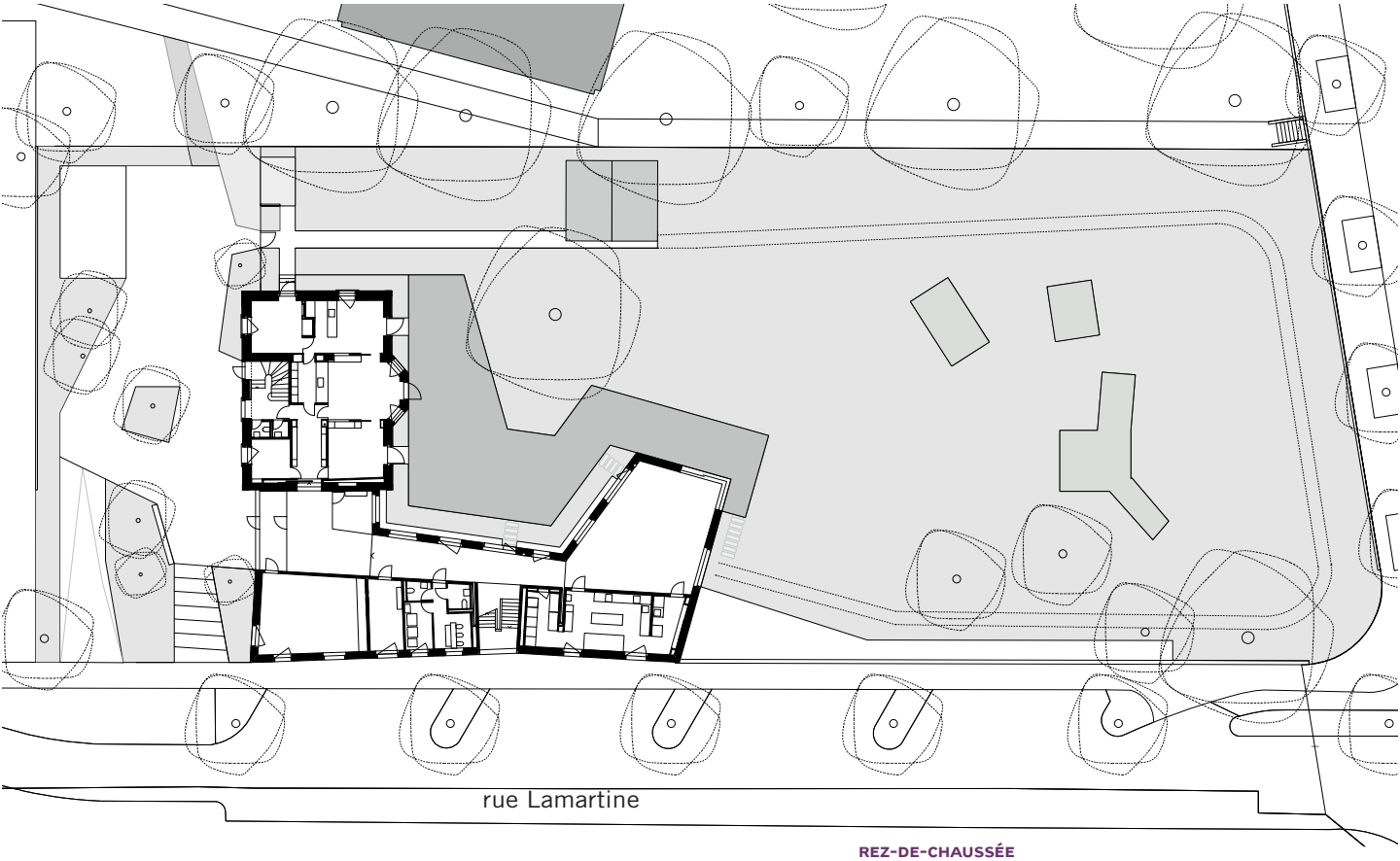
Frédy Margairaz

BUDGET

Crédit d'étude	Fr. 570'000.-
Crédit 1 (agrandissement et transformation)	Fr. 8'232'000.-
Crédit 2 (mobilier et jeux)	Fr. 168'000.-
Total des crédits votés	Fr. 8'970'000.-

VALEURS STATISTIQUES

Crèche Le Gazouillis			
Volume bâti	VB	2'754 m³	
Surface de plancher	SP	806 m²	
Surface utile	SU	618 m²	
Prix / m³	CFC 1-9 / VB	Fr. 1'124.-	
Prix / m³	CFC 2 / VB	Fr. 710.-	
Prix / m²	CFC 1-9 / SP	Fr. 3'840.-	
Aménagements extérieurs			
Surface des abords	SA	1'125 m²	
Prix / m²	CFC 1-9 / SA	Fr. 502.-	



2, RUE LAMARTINE - LE GAZOUILIS

TRANSFORMATION ET EXTENSION
ESPACE DE VIE ENFANTINE



TRANSFORMATION ET EXTENSION
2, RUE LAMARTINE - LE GAZOUILIS

AGRANDISSEMENT ET
TRANSFORMATION DE L'ESPACE DE
VIE ENFANTINE, 2 RUE LAMARTINE

NOTICE HISTORIQUE

Implantée dans un vaste jardin très arboré, l'ancienne villa qui abrite la crèche Le Gazouillis date de 1877. Participant à l'importante vague de constructions de villas en périphérie de la ville, cette demeure se situe, typologiquement et stylistiquement, dans le sillage des maisons de campagne néoclassiques de cette époque. Son volume compact recouvert d'un toit à faible pente, la symétrie et la régularité des ouvertures appartiennent en effet à une esthétique propre à la période de la Restauration. A l'origine, elle comportait un seul logement, avec cuisine et salons au rez-de-chaussée et chambres à l'étage. Les combles étaient

occupés par les chambres de bonnes. En 1932, la Ville de Genève rachète la propriété pour élargir la rue de Lyon, amputant quelque peu la parcelle. Mais c'est l'affectation de la villa en crèche qui en modifie radicalement le destin. Un petit bâtiment situé dans le jardin date de 1909. Il renfermait une salle de billard et a été transformé en profondeur dans les années 1950, date à laquelle la véranda de la villa a été réalisée.

MOTIFS DES TRAVAUX

Les besoins d'accueil des petits enfants dans le quartier des Charmilles ont évolué et les quarante places dont disposait la crèche ne suffisaient plus à y répondre. Pour parvenir à une capacité d'une centaine de places à plein temps, il était nécessaire de construire une extension à proximité

de l'ancien bâtiment, reliée à lui par une liaison couverte et chauffée. Il fallait également adapter les locaux de la villa pour qu'ils puissent accueillir une dizaine d'enfants supplémentaires. A cette fin, la Ville de Genève a organisé un concours d'architecture en 2009.

PRINCIPALES INTERVENTIONS

Les travaux se sont déroulés en deux étapes, en présence des enfants. Après la réalisation du nouveau bâtiment, la villa a été rénovée. L'extension prend place dans un volume compact sur deux niveaux implanté le long de la rue Lamartine, créant ainsi un espace bien défini et protégé devant la crèche. Ce nouveau bâtiment en béton, au caractère minéral et monolithique, s'intègre dans le jardin et entretient avec la villa un rapport de taille équilibré. La façade comporte des

« cassures » - qui sont reprises dans l'aménagement extérieur en béton - et est percée de généreuses ouvertures en chêne et métal. Au rez-de-chaussée, le bâtiment comporte les espaces communs à l'institution, dont l'entrée principale. L'accès direct au parc se fait au travers de la grande salle polyvalente (salle de jeu et réfectoire). Les couloirs s'ouvrent également sur le jardin tandis que les locaux communs, le bureau de la direction, la cuisine de production ainsi que la buanderie et les sanitaires se situent du côté de la rue. Au premier étage se trouvent les vestiaires, salles de vie et dortoirs pour les enfants d'âge moyen et les grands. Ces locaux sont modulables grâce à des cloisons mobiles. Les espaces de circulation ont été optimisés au maximum. Les sols sont recouverts de linoléum et de carrelages dans les sanitaires et les services.

Les murs périphériques sont en béton brut poncé. Certaines parois intérieures sont peintes selon des codes couleurs qui définissent les différents espaces et qu'on retrouve dans des éléments de mobilier, tels les lustres. Des éléments vitrés favorisent les échanges entre les enfants et permettent une meilleure surveillance par le personnel. Les portes coulissantes anti-feu sont intégrées à l'architecture. Dans les locaux fréquentés par les enfants, des plafonds acoustiques ont été mis en place. Au sous-sol, se trouvent les locaux techniques. La villa a été entièrement rénovée et son intérieur transformé pour accueillir les bébés et les tout petits et respecter les nouvelles normes de sécurité et énergétiques. Elle a retrouvé son gabarit original grâce à la démolition du sas d'entrée et de la véranda. Au rez-de-chaussée, l'ancienne cuisine et le

bureau ont laissé place à la liaison avec le nouveau bâtiment. Une grande salle de vie comportant des parois coulissantes s'ouvre sur le jardin. Un local de change et deux dortoirs y ont également été aménagés. On retrouve la même structure au 1^{er} étage, dont la grande salle comporte une ouverture sur une terrasse. Dans les combles se situent les locaux administratifs ainsi que deux pièces mansardées, non chauffées, destinées à des dépôts.

L'enveloppe de la villa a été remise à neuf et a conservé ses qualités architecturales et esthétiques. La façade a été entièrement repiquée et recrépie. Les éléments principaux, tels que les encadrements de portes et fenêtres, les chaînes d'angle, les soubassements, les corniches et la toiture en cuivre, ont été rénovés ou refaits à neuf. L'ancienne véranda a été supprimée et

les lucarnes du toit ont été agrandies pour mieux laisser entrer la lumière du jour. La maisonnette dans le jardin a été restaurée.

AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS

Une liaison piétonne entre la rue Lamartine et le parc Geisendorf en matière stabilisée perméable a été créée au nord de la parcelle. Un espace généreux devant l'entrée de la crèche a été dégagé et accueille des arbustes et plantes basses. Une borne rétractable et des potelets empêchent un parcage abusif à cet endroit. Le jardin a conservé la majorité de ses arbres, notamment un pin noir majestueux et un grand tilleul. Les essences qu'il a fallu abattre ont été compensées par de nouvelles plantations.

CONCEPT ÉNERGÉTIQUE

Les bâtiments ont été construits et rénovés conformément à la stratégie « 100% renouvelable en 2050 ». L'extension répond au standard Minergie et les travaux ont permis de réduire d'environ 55% les besoins en chauffage de la villa existante. La production de chaleur pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire est assurée par une pompe à chaleur qui puise 70% de son énergie dans le sol grâce à des sondes géothermiques. Le solde d'énergie à fournir (30%) provient de l'électricité nécessaire à son fonctionnement. La solution technique de production de chaleur par pompe à chaleur permet de n'avoir aucune émission de gaz dans l'atmosphère. L'extension et la villa sont équipées d'un système de ventilation-aération à double flux avec récupération d'énergie à haut

rendement. Afin de réduire les consommations d'eau, les robinetteries répondent au label de basse consommation «Energy ». Les installations électriques sont conçues de façon à limiter la consommation d'électricité.

RESPECT DE « L'ESPRIT DU LIEU »

L'ancienne villa de la rue Lamartine, bien que non soumise à une protection historique particulière, présentait un intérêt du point de vue patrimonial. Il convenait donc de la rénover avec soin et de la mettre en valeur. L'extension contemporaine s'inscrit parfaitement dans le site et entre en interaction harmonieuse avec l'ancienne bâtisse, le jardin et ses arbres. La nouvelle crèche Le Gazouillis offre aux jeunes enfants du quartier une infrastructure de haute qualité et de grande valeur esthétique.

